

Obtenir une carte de membre de L'OATA est une opportunité intéressante pour les arts thérapeutes. Que tu sois déjà professionnel dans ce domaine, en pratique privée ou en cours de formation, être membre de l'OATA peut-être très utile. Les arts thérapeutes actifs sont encadrés et ils démontrent de l'éthique professionnelle pour la profession. De plus, ils reçoivent régulièrement des informations pertinentes. Les membres de l'OATA offrent leur soutien au corps professionnel de la profession, renforcent la crédibilité de notre formation et offrent des opportunités de perfectionnement tout en améliorant leur réseautage social.

En étant membre actif de OATA, voici les opportunités qui s'offrent à vous :

**Assurances professionnelles :** Les membres ont la possibilité d'acheter des assurances professionnelles par une tierce partie. Il y a plusieurs options de catégories d'assurance disponibles : professionnel, enregistré ou à la retraite.

**Tapestry :** Les membres recevront le bulletin de nouvelles rédigé et publié par OATA.

**Perfectionnement professionnel :** Les membres recevront des invitations de participation aux conférences bimensuelles organisées par OATA.

**Assemblée annuelle générale :** Les membres pourront assister aux réunions annuelles organisées par l'OATA. Lors de ces réunions, il y a parfois des opportunités de perfectionnement sur place (ex. atelier).

**Rabais :** Des rabais sont offerts aux membres lors d'événements organisés par OATA.

**Annuaire :** Faites partie de la liste officielle des membres actifs de l'OATA. Cette liste est publiée pour aider les gens, d'ici et d'ailleurs, qui cherchent nos services.

**Comité de l'éthique :** Les membres ont accès aux services du comité de l'éthique. Celui-ci aide et qui guide les membres qui ont des inquiétudes et des questions en lien avec la profession.

**Section réservée exclusivement pour les membres :** Les membres ont accès à la section réservée pour les membres actifs sur le Web. Les domaines ci-haut y sont représentés.

**Emplois disponibles :** Les membres ont accès à la section des opportunités d'emplois. L'OATA publie régulièrement les offres d'emplois qu'il reçoit.

**Enregistrement :** Les membres actifs peuvent suivre les lignes directrices pouvant les guider vers l'obtention du statut d'enregistrement et/ou de supervision.

**Supervision :** L'OATA offre la possibilité aux membres de devenir des arts thérapeutes superviseurs. Ceux-ci peuvent ainsi guider les autres membres de la profession à suivre une éthique professionnelle de qualité et à les appuyer au besoin.

**Application pour les nouveaux membres et changement de catégorie**

Le comité des adhésions est responsable de recevoir et d'approuver les demandes. Il incombe à ce comité de faire parvenir aux membre une copie de leur certificat renouvelé et de leur catégorie officiel (par courriel). Il est à noter que chaque nouvelle demande ne sera pas évaluée avant que tous les documents demandés soient reçus. De plus, le paiement doit être effectué avant que l'évaluation du dossier se fasse. Les lignes guides pour les nouvelles demandes d'adhésion se retrouvent à l'adresse ci-dessous. Pour toutes questions relatives aux demandes d'adhésion, svp communiqué avec [membership@oata.ca](mailto:membership@oata.ca)